

Garder confiance, malgré tout

L'année 2019 débute dans un contexte politique et social troublé qui menace notre pacte républicain. Certains feignent d'en découvrir les raisons, mais chacun sait qu'elles ne datent pas d'aujourd'hui : c'est le manque d'écoute du corps social ; c'est la fracture béante entre des métropoles qui ont tout et une France reléguée qui se perçoit comme marginalisée ; ce sont des iniquités grandissantes dans ce pays ; c'est toujours plus de charges, de normes et de réglementations qui contraignent ; c'est l'absence de volonté politique pour lutter contre les abus de tous genres ; c'est un État central sur-administré, trop dépensier, qui, dans le même temps, demande toujours plus d'efforts à ceux qui travaillent et aux collectivités locales qui agissent pour le quotidien des habitants.

Tout ceci entraîne aujourd'hui l'expression d'une colère longtemps contenue, un niveau de défiance rarement atteint des citoyens

envers leurs dirigeants, et la montée inquiétante d'une forme de haine sociale dans notre pays. Heureusement, la France de la proximité, ce sont des élus locaux qui agissent chaque jour sans idéologie mais avec pragmatisme pour que votre quotidien s'en trouve facilité. Ils le font aux côtés des associations et de leurs bénévoles, engagés pour contribuer à faire de nos communes des lieux de vie, d'épanouissement et de lien social. Cette proximité permet l'écoute, la connaissance des problèmes, la pertinence des projets et des solutions, et donc l'indispensable confiance entre élus locaux et citoyens.

Pour le groupe Bourg Oxygène (Union de la Droite et du Centre), Pierre LURIN, Président, Éric DUCLOS, Jacques FRÉNEAT, Pauline FROPPIER, Fabien MARÉCHAL, Laurence PERRIN-DUFOUR, Georges RAVAT
Contact : bourgoxygene@gmail.com

La ville compte-t-elle sur votre inattention pour vous faire les poches ?

J'ai soulevé en Conseil municipal un fonctionnement pour le moins aberrant des horodateurs. En effet, j'ai remarqué comme de nombreux usagers que, quand on appuyait sur la touche max du tarif, on tombait directement sur le forfait de post stationnement, soit 20 € les 2 h 15, alors que la durée maximum autorisée est de 2 h. Avec le paiement sans contact « très sensible », les utilisateurs pressés et/ou sans lunettes se rendaient parfois compte trop tard du tarif affiché et payaient ; le comble c'est que cela ne les mettait pas à l'abri de l'amende de 20 € supplémentaire au-delà de 2 h 15, ce qui portait la facture à 40 € pour un dépassement théorique de 16 minutes.

La mairie a déjà fait corriger ce problème mais cela ne suffit pas ! Car la même chose se produit encore en appuyant sur le bouton « plus » ou avec un clic de trop vous passez de 2,50 € à 20 € et l'histoire recommence !

Madame Claudie Saint-Andrée m'a ri au nez et a feint l'ignorance quand je lui ai dit que de nombreux automobilistes se faisaient avoir ! Il est vrai que dans cette ville les voitures sont les vilains petits canards ; cependant, des agents de la police municipale m'ont confirmé que l'erreur n'était pas rare, car ils ont constaté « de nombreux tickets à 20 € derrière les pare-brises » ! Il n'est pas normal que l'on puisse nous-même nous infliger le forfait de post stationnement qui correspond en fait à l'amende forfaitaire ! Je demande donc à la municipalité de mettre fin à cet abus (de confiance) immédiatement ! Le RN se battra toujours concrètement pour défendre votre pouvoir d'achat et vos intérêts !

Jérôme Buisson, pour le groupe Rassemblement National

Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE
Place de l'Hôtel de Ville - BP 90419
01012 Bourg-en-Bresse Cedex
04 74 45 71 99
mairie@bourgenbresse.fr
www.bourgenbresse.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
Ouverture du service Population à 9 h le lundi.
Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :
– l'accueil,
– le service Population (cartes d'identité / passeports, état civil, élections),
– le service Action éducative (inscriptions scolaires, calcul des tarifs et chargement des comptes famille...).

BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43
bourgparcauto@bourgenbresse.fr

RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

04 74 24 49 49, regieeaux@bourgenbresse.fr

POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h – 04 74 42 45 00

SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes :
délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, carnets de tickets de bus, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

Pôle d'animation et de services Amédée Mercier

57, avenue Amédée Mercier – 04 74 42 46 90
Ouverture au public :
– lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
– du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine – 04 74 42 46 20
Ouverture au public :
– lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
– du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h



La mairie à votre écoute...
sur son numéro vert :
0 800 00 10 53
Laissez vos messages
sur le répondeur.